Référentiel éco-responsabilité des associations

ASSOCIATION : .....

DECHETS (priorité de la commune)	OUI	NON	On y pense sérieusement	Besoin d'aide	Facultatif ou Obligatoire
Tri sur les lieux de vie de l'association (recyclage, biodéchets, verre, mégots)					F1
Tri sur les manifestations organisées par l'association (recyclage, biodéchets, verre, mégots)					O1
Tri des déchets générés par la vie associative y compris ceux à déposer en déchetterie (textile, peinture, huiles…)					F2
Dons des objets hors service mais en bon état (à la recyclerie de Naujac-sur-Mer par exemple)					F3
Dons des surplus (alimentaires) à des associations caritatives					F4
Encouragement des adhérents à l'association à prévoir leur gourde					O2
Limitation du plastique à usage unique dans toute l'activité associative					F5
Limitation du plastique dans toute l'activité associative					F6
Adoption d'une démarche de réduction des déchets à la source (« zéro déchet ») y compris dans la communication de l'association					F7

TRANSPORTS (poste impactant)	OUI	NON	On y pense sérieusement	Besoin d'aide	Facultatif ou Obligatoire
Incitation des adhérents à se déplacer, pour leurs pratiques sportives ou culturelles, à pied, à vélo, en covoiturage, en transport en commun.					O3
Rationalisation des déplacements de l'organisateur pour la manifestation					F8
Incitation au covoiturage lors des manifestations ou compétitions de l'association					O4
Lors de vos manifestations et compétitions, pour limiter les déplacements vous proposez aux participants de prévoir un hébergement sur place					F9

ALIMENTATION (poste impactant)	OUI	NON	On y pense sérieusement	Besoin d'aide	Facultatif ou Obligatoire
Dans les repas associatifs, vernissages, caterings, ravitaillements : l'association organisatrice fait le choix de produits de saison, locaux et/ou issus de l'agriculture raisonnée et d'alimentaires sains (ni trop gras, ni trop sucré, ni trop salé)					F10
Evitement de l'emballage individuel des aliments					O5
Proposition d'un menu végétarien (hors menu unique) et sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire					F11

GESTION DES RESSOURCES	OUI	NON	On y pense sérieusement	Besoin d'aide	Facultatif ou Obligatoire
Contrôle des interrupteurs (électricité) et robinets-douches (eau) en fin de réunion, d'entraînement ou de manifestation					O6
Encouragement des adhérents et participants au non gaspillage des ressources					O7
Le papier de bureau utilisé est d'origine 100% recyclé et réduction à la source					F12
Pour sa communication, l'association est attentive à son empreinte numérique, au non gaspillage de papier (flyers, affiches, formulaires, etc), au choix d'encres végétales					F13

GRILLE D'AUTOEVALUATION « ECO-SUBVENTIONS »

ASSOCIATION : .....

PRISE EN COMPTE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SITES	OUI	NON	On y pense sérieusement	Besoin d'aide	Facultatif ou Obligatoire
Avant toute activité, l'association s'informe sur les qualités environnementales et paysagères du site appelé à accueillir ses manifestations, ainsi que sur le contexte urbain (résidents, acteurs économiques), dans l'objectif d'éviter d'impacter les sites sensibles (détérioration des milieux, nuisances sonores…) et de produire des dommages irréversibles					O8
Pour la vie de l'association, les infrastructures existantes sont privilégiées avant de penser à en créer de nouvelles (cheminement, tribunes, parkings, etc) afin de limiter l'impact environnemental et énergétique des activités associatives					F14
Les installations nouvelles requises pour la vie de l'association peuvent être mutualisées avec d'autres (achats groupés, convention de prêt), éphémères (démontables) pour réduire l'impact sur le site, et provenir du circuit de réutilisation pour préserver les ressources					F15

SOLIDARITES ET INCLUSION SOCIALE	OUI	NON	On y pense sérieusement	Besoin d'aide	Facultatif ou Obligatoire
Encouragement à la parité dans les postes, lutte contre les discriminations, actions favorisant l'insertion professionnelle et les contrats avec des entreprises issues de l'économie sociale et solidaire dans la vie de l'association					F16
Accessibilité des personnes en situation de handicap aux manifestations (signalétique et information, audiodescription, communication ciblée etc)					F17
Accessibilité des personnes défavorisées aux manifestations grâce à la mise en place d'une politique tarifaire, de partenariats avec une organisme de l'action sanitaire et sociales, d'engagement dans une cause solidaire, etc					F18
Engagement de l'association à avoir un référent ou ambassadeur sur l'éco-responsabilité					O9
Reconnaissance du rôle des bénévoles dans l'organisation des manifestations se traduisant par des gratifications de différentes formes					O10

EVALUATION DE LA DEMARCHE	OUI	NON	On y pense sérieusement	Besoin d'aide	Facultatif ou Obligatoire
Suivi et bilan de la démarche d'éco-responsabilité conduite dans une optique de progrès continu					F19
En fin d'année, présentation de 3 actions phares mises en place durant l'année en matière de vie associative et de manifestations éco-responsables					O11

AUTRES OBSERVATIONS	*Merci de préciser vos besoins ou demandes*